

3

Pertinence
de la notion de communauté rurale
en pays guéré (Côte d'Ivoire)

A. SCHWARTZ

Les Guéré, au nombre de 150000, s'inscrivent approximativement dans la zone forestière de l'Ouest ivoirien, dans un triangle isocèle dont la base est constituée par le fleuve Sassandra, entre les parallèles 5° 50' et 7° 20' de latitude nord, et le sommet par la bourgade de Toulépleu, aux confins du Libéria.

La dénomination de «Guéré» recouvre une réalité ethnique qui n'est homogène qu'en apparence. Elle rassemble en effet sous le même vocable des groupements humains qui n'ont de commun qu'une structure sociale de type clanique et à descendance patrilinéaire, entretenant à l'intérieur d'une même aire géographique des rapports, tantôt d'alliance, tantôt de guerre, mais le plus souvent s'ignorant totalement d'une extrémité à l'autre du territoire. La langue elle-même accuse, de région à région, des différences importantes.

L'organisation sociale traditionnelle, de structure pyramidale et polysegmentaire, a été fortement marquée par les circonstances historiques de mise en place du peuplement. Les Guéré sont le produit d'un double mouvement de population : un mouvement nord-sud, sous l'effet des poussées mandé qui commencèrent à se faire sentir dès avant le XVe siècle déjà (1) et se prolongèrent jusqu'au XVIIIe siècle ; un mouvement est-ouest, conséquence de l'éclatement, au début du XVIIIe siècle, du pays akan, et de la colonisation de l'est et du centre de la Côte d'Ivoire par les Agni-Baoulé qui «poussèrent» vers l'ouest Gouro, Bété et Guéré de la rive gauche du Sassandra (2). L'organisation des populations ainsi refoulées en «groupements défensifs», *bloa-dru* (*bloa*, territoire ; *dru* tête, au sens d'unité de commandement) est vraisemblablement contemporaine de ces migrations. Le *bloa-dru*, ou confédération guerrière, occupait un espace géographique parfaitement délimité organisé quasi-militairement, et était formé par la fédération soit de groupements d'alliance (*bloa*), soit de patriclans (*tkε*) - le groupement d'alliance étant lui-même une fédération de patriclans. Chaque *tkε* avait également un territoire défini à sa disposition, et formait un groupe fonctionnel qui s'identifiait à la communauté de résidence.

Ce schéma du village-lignage ne résista cependant ni à l'évolution induite de l'intérieur par la propre dynamique des groupements lignagers en présence, ni à l'évolution imposée de l'extérieur par les administrations coloniale et post-coloniale, instigatrices d'opérations de regroupement de populations souvent menées sans le moindre discernement (3). La conséquence de ce double mouvement de transformation est que le village actuel n'a pas - ou peu - d'existence en tant que groupe organique, qu'il ne constitue donc pas une «communauté» au sens propre du terme.

L'exemple sur lequel nous nous appuyons pour faire cette démonstration est celui du village de Ziombli où nous séjournâmes pendant près de quatre ans et qui comptait, au 1er mars 1965, 736 habitants, répartis en huit lignages et segments de lignage. Sept sur ces huit lignages appartiennent au même groupement d'alliance traditionnel, le groupement Nidrou établi, depuis 200 ans environ, sur les berges du Cavalley,

(1) *The historian in tropical Africa*. International African Institute, London, Ibadan, Accra, 1964. Introduction de J. VANSINA, R. MAUNY, L.V. THOMAS. Voir aussi chapitre 13 : En quête d'une chronologie ivoirienne, par Y. PERSON.

(2) Pour le détail de ces mouvements, voir A. SCHWARTZ : La mise en place des populations guéré et wobé : essai d'interprétation historique des données de la tradition orale. In *Cah. ORSTOM, sér. Sc. hum.*, V, 4, 1968 et VI, 1, 1969.

(3) Cf. A. SCHWARTZ : Tradition et changements dans la société guéré. *Mém. ORSTOM*, Paris, 1971, 52, chap. II : La communauté villageoise, mythe ou réalité ?

en pays guéré occidental ; le huitième, originaire d'un groupement voisin, n'est arrivé sur le territoire villageois qu'en 1928.

La première étape de notre démarche consistera à esquisser les grands traits de l'histoire du village, seule à même d'expliquer sa structure actuelle. Nous verrons ensuite selon quelles règles la « communauté » se projette dans l'espace. Nous examinerons, en troisième lieu, la réalité villageoise à travers deux des aspects les plus significatifs, l'un politique, l'autre économique, de son organisation institutionnelle. Nous nous demanderons enfin, en conclusion, quelle peut être la validité du cadre villageois actuel comme cadre privilégié pour une action de développement.

1 – LA RÉALITÉ VILLAGEOISE ET HISTOIRE

1 - La période pré-coloniale : le village-lignage

L'analyse des traditions historiques guéré révèle qu'à l'issue des mouvements d'immigration qui sont à l'origine du peuplement actuel les lignages gardent leur autonomie au sein du groupement d'alliance dont ils font partie et s'organisent en unités de résidence fondées sur la seule parenté. Le chef de lignage choisit librement le site où il vivra avec les siens et décide de son abandon le jour où cela se justifie. Toute la famille le suit et est soumise à sa seule autorité. Cette formule du village-lignage semble, dans un premier temps, avoir été omniprésente en pays guéré.

Si nous prenons le cas du groupement Nidrou, dont fait partie Ziombli, l'organisation de l'espace qui suivit son implantation sur les berges du Cavally est quasi militaire. Le choix du site est fonction des possibilités stratégiques qu'offre l'emplacement. Les premiers villages s'édifient tous sur des hauteurs faciles à défendre. Les guerriers les plus valeureux établissent leurs campements en « postes avancés », face aux quatre points cardinaux. Leur mission est de prémunir le groupe contre toute attaque-surprise. Le « gros » des effectifs se répartit le long du fleuve. Chaque lignage est investi d'une fonction spéciale : « défense extérieure » (lignage de guerriers), fabrication de l'armement et des instruments aratoires (lignage de forgerons), fourniture de l'approvisionnement (lignages de pêcheurs et d'agriculteurs) ... Les sept lignages Nidrou de l'actuel village de Ziombli s'implantèrent ainsi en sept emplacements différents.

Que représentaient de telles communautés ? Le groupement de résidence s'y identifiait au patrilignage *tkε* constitué par l'ensemble des individus appartenant en ligne agnatique, par référence à un ancêtre commun, au même groupe de descendance. Le *tkε* formait alors l'unité organique de la société guéré. Son chef, appelé *ɲɔ̄-klá* (l'homme vieux) dans la région de Toulépleu, *bio* entre Sassandra et Cavally, véritable patriarche, organisait la vie du groupe, disposait des biens collectifs (troupeau, pêcheries du lignage), tranchait les litiges, jouait un rôle prépondérant dans la régulation des alliances matrimoniales. C'est également au niveau du *tkε* que s'agençait la vie rituelle et religieuse.

Dès avant la pénétration coloniale cependant, il y eut des éclatements de *tkε*. Les raisons en furent multiples : dissensions entre branches aînée et cadette, abandon du village au décès d'un parent proche, exécution des recommandations d'un devin conseiller de s'établir ailleurs, pression démographique... Très souvent les segments dissidents, *uunu* (4), se regroupèrent avec d'autres lignages ou segments de lignage, pour former une communauté de résidence qui n'était donc déjà plus fondée sur la seule parenté. En

(4) Le *uunu* qui est le résultat de la fragmentation et de la dispersion géographique du *tkε*, désigne, au niveau d'un même village, l'ensemble des individus appartenant au même patrilignage. Le terme recouvre donc une réalité plus géographique (au sens de communauté de résidence) que familiale, et n'est, par conséquent, pas toujours synonyme de segment de lignage. Le véritable segment de lignage, résultat d'une segmentation qui s'opère à un niveau généalogique donné et différencie généralement une branche aînée d'une branche cadette, correspond en fait au *qbowo*.

1913, année de conquête du pays Nidrou, les sept lignages de notre village n'occupaient ainsi plus que cinq emplacements.

2 - La période coloniale : éclatements et regroupements

La pénétration française en pays guéré (1911-1913) ne suscite que des résistances sporadiques : devant la puissance de feu de l'envahisseur l'ancien jeu des alliances militaires reste inopérant. La première réaction de la population est de chercher refuge dans les profondeurs de la forêt et d'échapper aux militaires par une dispersion extrême. Le lignage éclate et donne naissance à des unités plus légères, plus mobiles, centrées sur la famille élémentaire, établies dans des campements de fortune aux endroits les plus reculés, et prêtes à s'évanouir dans la nature à la moindre alerte.

L'implantation coloniale marque également le début d'un véritable exode vers le Liberia : il suffit de franchir le Cavally pour être en sécurité. La frontière est tout à fait perméable et les autorités libériennes encouragent même le mouvement. Des familles isolées, des segments de lignage, quelquefois des villages entiers traversent le fleuve. De 1914 à 1918, le recrutement de tirailleurs pour la guerre en Europe accélère encore les départs. Cet exode durera une dizaine d'années et, même par la suite, ne pourra jamais être totalement enrayé.

L'organisation administrative qui accompagne l'occupation coloniale crée d'autres causes d'éclatement. La nouvelle unité cantonale essaie de se calquer sur les anciens groupements d'alliance, mais par suite de l'extrême dispersion des lignages n'y réussit qu'imparfaitement. Par ailleurs, la mise en place de chefs, qui ne sont pas toujours admis par la totalité de la population, constitue souvent un sujet de mécontentement qui peut aller jusqu'à entraîner le départ de familles entières hors du canton. L'individu «choisit» plus qu'il n'accepte l'autorité par laquelle il va être régi ; il fuit la tutelle de tel chef trop zélé pour se réfugier auprès de tel autre plus complaisant. La conséquence en est l'assouplissement du cadre rigide du vieux groupement d'alliance et, avec la disparition de ses «frontières», une dispersion géographique des segments de lignage encore plus grande.

Après le mouvement d'éparpillement général entraîné par l'arrivée du colonisateur, le calme se rétablit peu à peu. Mais comment contrôler une poussière de campements disséminés à travers la forêt ? L'autorité militaire essaie de constituer des entités administratives viables. Elle incite les campements à se regrouper. Quelques villages se reforment mais sur des bases entièrement nouvelles ; les liens de parenté et les affinités d'alliance qui prévalaient dans la constitution du groupement de résidence traditionnel cèdent le pas aux «motifs» de l'administration. Un type nouveau de village apparaît et disparaît aussi rapidement : le «village regroupé». Les multiples essais de regroupement que tentent les administrateurs coloniaux sont pratiquement tous voués à l'échec. Bien plus, accélèrent-ils encore davantage le mouvement de dispersion, puisque chaque déplacement est accompagné d'une série d'éclatements du lignage. Qui s'en va s'installer avec sa famille dans un campement en pleine forêt où il échappera à tout contrôle de l'administration (le but du regroupement étant précisément de faciliter la tâche administrative), qui préfère rejoindre tel village plutôt que tel autre, etc..

Le cadre villageois traditionnel, constitué par le lignage, se désagrège donc progressivement et cède le pas à une unité de résidence de plus en plus à base de segments de lignage disparates. En 1960, au moment de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance nationale, les sept lignages Nidrou de notre village, auxquels était venu se joindre en 1928 un lignage d'un groupement voisin, n'occupaient ainsi plus que trois emplacements : Ziombli, Guiriambli, Klabo.

3 - La période post-coloniale : stabilisation et fixation

La politique de regroupement des villages est la première des tâches reprises par les autorités ivoiriennes dès la proclamation de l'Indépendance. Le but est de constituer des unités villageoises à peuplement optimum, de manière à justifier les aménagements collectifs élémentaires dont toute communauté

devrait être pourvue : école, dispensaire, piste carrossable qui en permette l'accès en toute saison, etc.. L'emplacement du nouveau village est fixé par l'autorité administrative, le lotissement est obligatoire et les mesures mises en œuvre pour assurer le succès de l'opération sont radicales.

La décision de regrouper les trois villages de Guiriambli, Klabo (5) et Ziombli, sur le site de Ziombli, est prise en 1961. Guiriambli effectue le déplacement l'année même. Il en va tout autrement de Klabo dont la population oppose une passivité extraordinaire aux injonctions de l'Administration et pratique jusqu'en 1965 une politique de temporisation, jouant sur le changement des administrateurs et les périodes de flottement qui en résultent pour gagner du temps et espérer voir le projet abandonné définitivement. Au début de 1965 personne n'a encore bougé. L'Administration se fait menaçante et l'épreuve de force est imminente. Le chef de Klabo détruit alors symboliquement sa case et vient s'installer à Ziombli avec sa famille. Le Sous-Préfet adresse un ultimatum à la population : la date limite est fixée au 30 avril. Il reste quinze jours à peine pour déménager... Le village s'agite fiévreusement et le déplacement commence. A la fin du mois la destruction s'avère inutile, l'Administration triomphe : les trois villages sont enfin regroupés !

Dès 1966 cependant, mettant à profit les incitations à la modération prônées en matière de politique de regroupement par le Président de la République lui-même, une partie des « déguerpis » se réinstalle sur le site de l'ancien village et, en 1968, sur les 23 chefs de ménage originaires de Klabo, il ne reste plus que 12 à Kiombli ...

La communauté villageoise de Ziombli, malgré les déplacements successifs qu'elle a connus tout au long de la période coloniale ou depuis la proclamation de l'Indépendance, et les multiples injonctions de l'Administration visant à fixer les populations, ne nous apparaît donc pas encore comme définitivement stabilisée. Il ne fait pas de doute que le noyau originaire de Klabo, et qui n'est pas encore retourné dans le village « déplacé », réintégrera tôt ou tard le bercail.

Dans ces conditions, et compte tenu du processus de formation de la « communauté » de Ziombli, il nous est possible de caractériser le village actuel de la manière suivante :

- il est, tout d'abord impropre de parler de « communauté villageoise » : une communauté suppose l'existence d'une unité, d'une cohésion, d'une homogénéité internes. Or, l'hétérogénéité des groupes en présence est telle qu'il serait plus exact de définir le village actuel comme un « agglomérat de lignages ou de segments de lignage juxtaposés », ayant chacun son autonomie propre ;
- cette juxtaposition de lignages ou de segments de lignage est, en second lieu, artificielle : elle est le plus souvent le résultat d'une intervention administrative coercitive. Le manque d'unité du village s'en trouve encore accru.

L'examen de la projection de cette « communauté » dans l'espace renforcera ces conclusions.

2 - RÉALITÉ VILLAGEOISE ET MODE DE GROUPEMENT DANS L'ESPACE

Examinons maintenant comment les huit lignages ou segments de lignage de notre communauté rurale se projettent dans l'espace, aux niveaux d'abord du village proprement dit, ensuite du terroir.

1 - Projection lignagère et village

Précisons, en remarque préalable, que la plupart des villages guéré ont fait l'objet ces dernières années d'opérations de lotissement. L'intervention, qui poursuivait un but d'assainissement, consiste essentiellement à tracer des axes se coupant à angle droit et faisant office de rues, et à délimiter, de part et

(5) Les distances qui séparent Guiriambli et Klabo de Ziombli sont respectivement de 2 et 3 kilomètres.

d'autre de ces voies, des carrés de 40 m de côté. C'est sur ces «lots», répartis entre les chefs de ménage en fonction de leurs besoins, que s'est reconstitué le nouvel habitat.

La topographie actuelle de Ziombli, loti en 1964, ne traduit donc plus une occupation tout à fait spontanée de l'espace. La structure de la communauté est le résultat direct des opérations de regroupement qui, depuis 1961, affectent les différents lignages qui la constituent. Le village est formé de trois quartiers nettement distincts : Ziombli, Guiriambli, Klabo, les deux derniers s'étant simplement juxtaposés, comme nous venons de le voir, l'un en 1961, l'autre en 1966 à l'ancien Ziombli. Ces trois quartiers continuent à être perçus par la population comme des villages différents et, tout en reconnaissant théoriquement un chef unique, ont conservé dans la pratique une totale autonomie. Cela se traduit notamment par l'existence sur le plan politique moderne de trois comités du PDCI-RDA (6) dont l'action est souvent loin d'être concertée et a pour conséquence, comme nous le verrons plus loin, de rendre la gestion du village sinon impossible, du moins particulièrement difficile. En juin 1968, le quartier Klabo n'avait d'ailleurs pratiquement déjà plus d'existence officielle, la moitié environ de la population, le chef en tête, s'étant réinstallée sur l'ancien site.

L'examen de la structure interne du quartier permet de faire les remarques suivantes :

- le quartier, village à l'origine, est le résultat d'une conjoncture historique donnée. Si, pas plus que le village, il ne se caractérise par l'homogénéité des groupes en présence, ceux-ci ont, par contre, généralement toujours librement choisi de vivre ensemble ;
- le quartier s'articule autour d'un lignage-leader, fondateur de l'ancien village : Glao pour Ziombli, Kpahon pour Guiriambli, Doueyakon pour Klabo. Dans l'orbite de ces noyaux gravitent les segments de lignage que le groupement dominant a, au gré des vicissitudes de l'histoire, attirés à lui quand ils ne lui ont pas été imposés, mais qui, sauf en ce qui concerne l'administration du quartier, continuent à conserver une totale autonomie ;
- le découpage interne du quartier s'effectue en gros sur la base du segment de lignage (*gbowo*). Mais cette règle n'est pas rigoureuse : l'exemple des Glao qui se subdivisent en deux *gbowo* fait état d'une part d'une imbrication entre segments de lignage, d'autre part d'une amorce de dispersion par rapport aux noyaux centraux. Précisons cependant que ces écarts ne sont le plus souvent le fait que de la seule expansion démographique du lignage ;
- l'ancien village de Klabo, dont nous avons fait le levé avant l'opération «regroupement», présente une structure analogue à celle de Ziombli ou de Guiriambli ; à un fort noyau Doueyakon constituant le groupement-leader se sont ajoutés trois segments de lignage d'origines diverses et aux effectifs très peu importants.

L'occupation de l'espace villageois met donc très nettement en évidence l'autonomie des différents lignages ou segments de lignage. Même si entre quartiers ou à l'intérieur d'un quartier aucune limite matérielle ne concrétise la frontière entre les groupements lignagers, il n'existe pas moins entre les communautés en présence un clivage réel. Ni le quartier, ni le village n'ont en effet d'existence fonctionnelle, la véritable unité organique demeurant le groupe de descendance.

2 - Projection lignagère et terroir

Si, après avoir examiné la morphologie interne du village, nous essayons maintenant de voir comment les lignages qui constituent la communauté de Ziombli se projettent sur le terroir, la conclusion qui se dégage confirme la précédence : le village n'existe pas en tant que communauté.

Rappelons que l'actuel Ziombli est né du regroupement sur le site ancien de deux villages voisins, Guiriambli et Klabo. L'historique des différents lignages de ces localités nous permet de distinguer en leur

(6) Parti Démocratique de Côte d'Ivoire. Section ivoirienne du Rassemblement Démocratique Africain.

sein deux entités relativement différenciées : les lignages de l'ancien village de Gbohoubli, les lignages de l'ancien Klabo. Or, en 1965, quatre ans après le début de l'opération de regroupement donc, en principe, de fusion, ces entités conservaient encore des terroirs nettement distincts : l'ancienne limite entre les deux espaces villageois, le marigot Trouhin, continue toujours à l'heure actuelle à couper en gros le terroir en deux, la zone septentrionale étant occupée par les lignages de l'ancien Gbohoubli, la zone méridionale par ceux de l'ancien Klabo. Si ces derniers ont déjà commencé à franchir le Trouhin et à étendre leurs cultures vers le nord, les premiers n'ont, par contre, pas empiété une seule fois encore sur la rive droite du marigot.

La structure du terroir reflète donc, dans ses grandes lignes, celle en quartiers du village. Si l'implantation des lignages, à l'intérieur des sous-terroirs, malgré l'existence de quelques noyaux relativement compacts, n'est cependant pas aussi significative, de nombreuses parcelles d'un même groupement lignager se dispersant un peu au hasard sur toute l'étendue du terroir, le groupe de descendance apparaît néanmoins, là aussi, comme l'entité la plus organique.

3 – RÉALITÉ VILLAGEOISE ET ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Deux aspects de l'organisation institutionnelle de la société guéré seront enfin envisagés ici pour étayer notre démonstration de l'inexistence du village actuel en tant que communauté : le «Politique» tout d'abord qui mettra en lumière l'existence, au niveau du village, d'un pouvoir bicéphale, souvent incapable de résoudre les problèmes les plus élémentaires ; l'«Économique» en second lieu qui constatera, au niveau du mode de production, l'absence quasi totale d'initiatives inter-lignagères à l'échelle de l'ensemble du village.

1 - Réalité villageoise et pouvoir

Comment s'organise et, surtout, comment s'exerce à l'intérieur de la communauté villageoise guéré actuelle le pouvoir ? Une constatation préliminaire s'impose : l'observateur est tout d'abord frappé par l'absence au niveau du village d'un pouvoir réel, efficace, en mesure d'assurer la gestion des intérêts de la collectivité dans ce qu'ils ont de plus banal et de plus quotidien (travail prestataire de type communautaire par exemple - corvées de nettoyage des rues, des pistes, des communs, de réparation des ponts..).

Il y a pourtant, tout d'abord, l'autorité administrative, incarnée par le chef de village, création coloniale, qui n'a d'aucun temps connu une audience importante : sorti des problèmes de voirie, ce chef n'est que l'homme de paille des aînés du lignage. Le choix de Ziombli est à cet égard particulièrement significatif : le chef est issu de l'un des lignages numériquement les moins représentatifs.

Il y a, en second lieu, l'autorité politique, incarnée par le responsable villageois du Parti, agent de liaison entre la base (le village) et le sommet (la sous-préfecture). Nous avons déjà vu que Ziombli ne comptait pas moins de trois «Présidents» de Comité, un par quartier...

Les lignes de clivage s'avérant très rapidement difficiles à définir dans ce type de structure bicéphale du pouvoir, il est fatidique que l'autorité politique empiète sur l'autorité administrative et que cette dernière, paralysée par une instance de type moderne, ne prenne plus de décision sans se référer à la première. D'où un renvoi perpétuel de balles, annihilant, stérilisant.

C'est en fait au niveau des chefs de lignage (*uunu*) que les décisions importantes continuent à être prises. Et ces décisions ne concernent, bien sûr, que le propre groupe de descendance de chacun.

2 - Réalité villageoise et mode de production

L'unité de production de base de la société guéré traditionnelle s'articule autour de la cellule matricentrique. Le chef de la famille polygynique participe, pour des activités précises, à l'ensemble des tâches, mais joue essentiellement un rôle d'orchestration.

Le groupe domestique, qui représente l'élément de travail permanent de l'unité de production, n'assure cependant que rarement à lui seul l'ensemble des activités. Il a pratiquement toujours recours à une société d'entraide (*pa*), groupe de travail qui rassemble, le plus souvent au niveau du lignage, quelquefois à un niveau inter-lignager, un certain nombre de personnes en vue de l'exécution d'une tâche de production précise. Il existe trois types de *pa* :

- la société des hommes, la plus importante, chargée de l'exécution des tâches exigeant une certaine force physique (défrichage et abattage des arbres notamment). Elle a à sa tête l'homme auquel le groupe reconnaît les qualités de «meilleur défricheur», appelé *kula-ba*, littéralement «père de la forêt», statut qui n'a rien de rituel mais qui correspond effectivement aux qualités physiques de son détenteur. Celui-ci est directement secondé par deux aides, futurs prétendants au titre, également réputés pour leur courage et leur ardeur au travail ;
- la société des femmes, à qui incombent le «labourage» du champ et le semis du riz ;
- la société des jeunes (garçons et filles) à qui l'on confie les opérations de récolte.

Le recours aux deux dernières formes de société constitue la norme : tout le monde puise dans cette forme de travail collectif. Le système de rémunération est purement symbolique, dans la mesure où chaque membre est tour à tour débiteur et créateur. Faire appel par contre à la société des hommes exige que le bénéficiaire soit «bien assis» et entraîne le plus souvent de gros frais. Il n'y a qu'un seul cas où *kula-ba* intervient spontanément et gratuitement : quand un homme, blessé au cours d'une tâche de défrichage, se trouve incapable de poursuivre son travail et qu'une menace s'instaure donc sur l'ensemble de sa famille.

Le groupe de descendance apparaît donc, là aussi, tant au niveau de l'organisation du pouvoir que de celui du mode de production, comme l'entité véritablement organique. Et le village n'a d'existence ni politique, ni économique.

CONCLUSION : RÉALITÉ VILLAGEOISE ET DÉVELOPPEMENT

La communauté villageoise guéré, en dépit des efforts de stabilisation tentés par les administrations successives, n'a donc pas encore trouvé son véritable équilibre. Si nous essayons d'en résumer les principales caractéristiques, il apparaît tout d'abord qu'il est impropre de parler de «communauté» : le village guéré actuel se présente en effet plutôt comme un «agglomérat de lignages ou de segments de lignage juxtaposés». Cette juxtaposition, résultat le plus souvent d'une intervention administrative coercitive, est, en second lieu, artificielle. La conséquence en est l'instabilité de l'unité de résidence, constamment menacée par le départ de l'une ou de l'autre de ses parties. L'hétérogénéité des groupes en présence rend enfin la gestion interne du village difficile, sinon impossible. Le chef, choisi dans le lignage le moins représentatif, n'a qu'une autorité symbolique. Les affaires véritablement importantes ne sont pas traitées à l'échelle du village mais au niveau de chaque lignage.

Quelle peut être la validité d'un tel cadre pour une action de développement ? De prime abord, il apparaît paradoxal de vouloir faire d'une entité qui n'existe pas vraiment le cadre de quoi que ce soit. Cette inexistence du village comme groupement organique n'a pourtant jamais constitué une clause réhibitoire au choix des autorités administratives - ou autres - du village comme cadre privilégié des actions de développement.

Précisons tout de suite que ces actions n'ont été, jusqu'à présent - heureusement et malheureusement - que très limitées en pays guéré. A l'époque coloniale déjà de nombreux administrateurs tentèrent de créer, à l'échelon du village, des champs vivriers collectifs, destinés notamment à pourvoir aux charges exceptionnelles auxquelles toute communauté a régulièrement, une ou plusieurs fois par an, à faire face : visite d'une autorité, réception d'un notable, etc.. Tous les rapports font état, en ce domaine, d'un échec quasi général. L'idée de champ collectif villageois fut reprise par nombre de Sous-Préfets après l'Indépendance. A Ziombli, par exemple, les opérations ne dépassèrent jamais le stade du défrichage. Ailleurs, les résultats ne furent guère plus brillants.

Un autre domaine où le village sert, en toute logique d'ailleurs, de cadre de référence est celui de la scolarisation. Il est aussi riche en enseignements. Nous avons évoqué dans la note relatant l'histoire de notre recherche en pays guéré (7) à quel point l'opération de construction de l'école de Ziombli, à laquelle nous avons participé directement, a été révélatrice de tensions et de clivages entre lignages et a démontré l'inexistence - ou les difficultés d'existence - du village en tant que communauté. Là aussi l'observateur reste perplexe devant le nombre d'écoles en chantier depuis des années et qui, bien souvent hélas, n'ont à ce jour franchi le seuil du soubassement. La première attitude est toujours d'enthousiasme. Mais, dès qu'une difficulté apparaît, d'anciennes rivalités, d'anciennes oppositions resurgissent et les travaux sont stoppés, souvent pour des années, toujours pour une vètille - tel lignage refusant par exemple de cotiser parce qu'il estime qu'il ne restera sans doute pas définitivement au village puisqu'il y est contre son gré, tel autre ne voulant pas que ses enfants «fréquentent» avec ceux d'une famille à laquelle l'oppose une initimité vieille de plusieurs générations, etc.. - Et la reprise des travaux nécessite des palabres interminables.

Si, dans le domaine des équipements collectifs, il n'est effectivement pas possible de prendre une autre base que le village qui est, comme nous l'avons démontré, une entité artificielle mais dont on ne peut pas, malgré tout, ne pas tenir compte, en ce qui concerne les opérations de mise en valeur agricole par contre - champs collectifs, création de coopératives, etc.. - il serait infiniment plus judicieux de prendre comme cadre de l'action de développement le **groupe de descendance**, lignage ou segment de lignage. Car c'est lui qui, en définitive, continue à être le cadre de référence privilégié de la société guéré. Des initiatives ont d'ailleurs déjà été prises, spontanément, ces dernières années, au niveau du groupe de descendance notamment pour la création de rizières irriguées collectives. Et ces initiatives, partout où nous les avons observées, ont toujours été couronnées de succès.

Il reste maintenant aux autorités d'abord à prendre conscience de cette réalité puis à susciter, ou tout le moins à encourager, de telles entreprises.

★

(7) A paraître.